Communauté de Communes des Sucs

Compte rendu du Conseil Communautaire

Du jeudi 10 octobre 2024

à 19h30
Salle polyvalente

à Saint-Julien-du-Pinet

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 10 octobre à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Saint-Julien-du-Pinet sous la Présidence de Monsieur Daniel FAVIER**.**
Date de convocation du Conseil Communautaire : le 30 septembre 2024.

PRESENTS :

M Pierre ASTOR, Mr Jean-Paul AULAGNIER, Mme Evelyne BAYET, M Jean-Pierre CHAPUIS, Mr André DEFOUR, Mme Nadine DUFOUR, M Daniel FAVIER, M Alain FOURNIER, Mme Amanda GERENTES, Mme Patricia GOUDARD, Mme Huguette LIOGIER, Mr Pierre LIOGIER, Me Sophie MOUNIER, Mr André NICOLAS, Mr Jean-Paul ROCHE, Mme Josiane SUC.

EXCUSES ET POUVOIRS :
Mme Sandrine ARIES donne pouvoir à Mr Pierre LIOGIER
Mme COTTE Andrée donne pouvoir à Mr Jean-Pierre CHAPUIS
M Eric DUBOUCHET donne pouvoir à Mme Josiane SUC
Mme GUERIN Emilie donne pouvoir à Mr Alain FOURNIER
Mr SABATIER Victor donne pouvoir à Mme Evelyne BAYET
Mme Véronique MERLE donne pouvoir à Mr Jean-Paul AULAGNIER

ABSENTS non excusés :
Mr André PERRIER
Mme Maryse RIBEYRON
Mme Marie-Pierre SAHUC

Secrétaire de séance :
Mme Sophie MOUNIER

****

Approbation du compte rendu de la séance précédente

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

RH : Suppression de postes
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide ces suppressions de postes.*

RH : créations de postes : École de musique
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur Pierre ASTOR dit que la création de ces postes remontent à plus de 20 ans.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide ces créations de poste.*

RH : Régime indemnitaire (ISOE) École de musique
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur Pierre ASTOR dit que Monsieur Jean-Paul AULAGNIER a bien présenté le dossier. Il dit que la filière culturelle peut juste bénéficier de l'ISOE.
Il souligne l'effort de la CCDS sur ce dossier car cela ne se fait pas partout.
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER donne des précisions sur le coût net de l'Ecole de Musique depuis 2020.
Madame Amanda GERENTES précise qu'il a y a eu un décalage post COVID de l'encaissement des recettes.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la mise en place de l'ISOE pour les assistants d'enseignement artistiques de la CCDS selon les conditions présentées.*

RH : Temps partiel retraite progressive
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, fixe la durée du temps partiel pour retraite progressive à 12 mois, renouvelable.*

RH : subvention CAS 2024
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la subvention 2024 de 9 620,76 € au CAS.*

Fonds de concours
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur André NICOLAS demande si des groupements de commande voirie sont constitués.
Monsieur Daniel FAVIER précise que les chantiers ne sont pas toujours en même temps et cela permet difficilement de faire des groupements de commandes.
Monsieur Alain FOURNIER dit que pour que cela marche, les communes doivent jouer le jeu.
Monsieur Daniel FAVIER précise que les entreprises ne jouent pas le jeu non plus parfois.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les fonds de concours présentés pour les communes d'Araules, Beaux et St-Maurice de Lignon*

DM 1 budget annexe ZA
Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur Thierry ROYON donne des explications techniques utiles.
Monsieur Pierre LIOGIER dit qu'il pourrait être regardé une situation financière de la CCDS d'ici 2026.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la DM1 au budget annexe ZA.*

SAFER Haute-Loire
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention partenariale, en autorisant M. Le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout document se rapportant à sa mise en œuvre, et prend acte de la demi-journée de présentation à organiser par la SAFER.*

Carrière des Barrys
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, valide ces propositions d'accords et autorise M. Le Président ou son représentant à signer les conventions correspondantes et tout document se rapportant à leurs mises en œuvre.*

FIL CCDS
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire à l'unanimité* :
  - *approuve l'attribution des subventions présentées ;*
  - *autorise leurs versements ;*
  - *autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.*

ZA Bouillou : vente bande de terrain M. CURIANT
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur Alain FOURNIER dit qu'il attend une signature au préalable.

- *Le Conseil Communautaire à l'unanimité :*
  - valide la vente d'une bande de terrain à M. CURIANT d'environ 250-300 m² ;
  - fixe le prix de vente à 3.6 € HT/m², sous couvert de l'avis des Domaines ;
  - charge l'acquéreur de porter l'ensemble des frais de bornage et notariale ;
  - autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette vente et à sa mise en œuvre.

ZA Bouillou : acquisition amiable foncier PEYRARD exploitant agricole
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur Alain FOURNIER précise que c'est une bonne négociation.
Monsieur André NICOLAS précise ainsi l'intérêt du travailler avec la SAFER.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité* **:**

- valide le protocole d'accord et autorise M. Le Président ou son représentant à le signer ainsi que tout document se rapportant à ce dernier ;

- valide l'acquisition selon les conditions précitées auprès du propriétaire ;

- valide le versement des indemnités auprès de l'exploitation agricole selon les conditions précitées ;

- et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette acquisition auprès du propriétaire et de l'exploitation agricole.

Dérogation au repos dominical
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide ces dérogations autorisant l'ouverture des commerces et garages les dimanches.*

Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE)
Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité est informé de la relance du CRTE suite à une réunion en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le 10/07/2024.*

Maubourg : bail Fédération de Pêche
Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire :*
  - valide le projet de bail de pêche sur l'étang de Maubourg entre la CCDS et la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Haute-Loire ;
  - adapte le règlement intérieur du Domaine ;
  - autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre dans le temps de ce bail et du règlement intérieur.

SICTOM Emblavez-Meygal : dissolution au 01/01/2025

Monsieur Daniel FAVIER présente le dossier.
Monsieur Pierre ASTOR se réjouit de cette conclusion.
Madame Amanda GERENTES dit que le Président et Monsieur Eric DUBOUCHET peuvent être félicités pour l'aboutissement de ce dossier complexe.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

- approuve la convention de restitution de compétence annexée et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette restitution ;
- valide la convention auprès de la communauté d'agglomération du Puy-En-Velay pour la collecte des deux communes sur l'année 2025 ;
- valide l'avenant au marché de collecte du verre par élargissement du périmètre aux deux communes concernées (sans changement des prix unitaires de collecte) ;
- valide la demande de transfert de la déchetterie de Retournac au SYMPTTOM dès le 01/01/2025, comprenant une mise à disposition des biens issu d'un PV à réaliser et des actifs-passifs ;
- autorise M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette dissolution, à la récupération de la compétence collecte, à la mise en œuvre des prestations collecte à partir du 01/01/2025 et au transfert de la déchetterie au SYMPTTOM.

Passage collecte OM-tri en tout colonne

Monsieur Daniel FAVIER présente le dossier « marché d'acquisition colonnes ».
Monsieur Alain FOURNIER dit qu'on a intérêt à bien s'organiser.
Madame Amanda GERENTES précise que les services CCDS travaillent bien là-dessus mais il peut bien y avoir 2 ou 3 mois de « battements ».

- *Le Conseil Communautaire, prend acte de l'avenant validé par la CAO et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à l'avenant et à sa mise en œuvre.*

Monsieur Daniel FAVIER présente le marché de collecte.
Monsieur Alain FOURNIER dit qu'il faut rajouter les coûts d'amortissement des colonnes. Il faudra peut-être augmenter la TEOM les premières années pour pallier au coût.
Monsieur Daniel FAVIER dit qu'en vitesse de croisière, on devrait faire des économies sur la collecte.
Monsieur Alain FOURNIER pense que pour collecter les colonnes avec une seule personne, cela prendra plus de temps.
Monsieur André NICOLAS rappelle qu'il y aura moins de points de collecte et que les gens devront s'adapter.
Monsieur Pierre LIOGIER dit qu'il faudra faire une bonne communication.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les étapes des marchés de collecte et autorise M. Le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents se rapportant à la mise en œuvre des tranches optionnelles, avenants et prestations correspondantes.*

SYMPTTOM modification statutaire

Monsieur Daniel FAVIER présente le dossier.
Monsieur André NICOLAS dit qu'il a du mal à voir la frontière du territoire du SYMPTTOM.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide ces modifications statutaires du SYMPTTOM.*

Espèces à enjeux pour la santé humain

Monsieur André DEFOUR présente le dossier.
Madame Nadine DUFOUR demande si on peut mutualiser les actions.
Monsieur André NICOLAS dit que c'est le rôle du COPIL pour fédérer les acteurs.
Monsieur Pierre LIOGIER se questionne sur la méthode de travail, notamment, pour recenser les espèces invasives.
Monsieur André NICOLAS répond que le FREDON sera là pour aider les collectivités.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide, dans le cadre du PCAET, la démarche proposée portant sur les espèces à enjeux pour la santé humaine et sur la protection contre les inondations, et autorise M. Le Président ou son représentant à engager les dossiers correspondants.*

Bibliothèques / Lire en fête 2024
Madame Amanda GERENTES présente le programme.

➢ *Le Conseil Communautaire est informé du programme Lire en Fête 2024 qui se déroule du 04/10 au 09/10/2024.*

EIMD / Projet TraVertSait 2025
Madame Amanda GERENTES informe du projet TraVerSait, lequel se concrétisera par un spectacle le 24/05/2025 à Retournac.

Indemnités compensatrices scolaire public 2024 et coût/élève communautaire moyen 2025
Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Elle précise que le budget est stable.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- valide le montant des indemnités compensatrices scolaires de 1 017 734 € et charge le Président de mandater le 2e acompte et solde aux communes concernées pour un montant de 561 475 € ;
- valide l'application du coût communautaire moyen de 1 069 € pour les élèves inscrits dans nos écoles publiques qui résident à l'extérieur de la CCDS dans les cas dérogatoires prévus par les institutions.

Contributions aux OGEC 2025
Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Elle précise qu'il y a plus de 1724 élèves scolarisés à la CCDS (814 privés et 910 publics) pour 2024/2025.
Monsieur Alain FOURNIER rappelle que la baisse des effectifs fait augmenter le coût.
Madame Amanda GERENTES précise qu'on a une maîtrise budgétaire et on peut s'en féliciter.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- approuve le forfait moyen par strate 2025 à appliquer pour les OGEC du territoire ;
- approuve les montants de subventions aux OGEC (total : 790 248 €) présentés ;
- autorise le Président à signer les avenants aux conventions ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Frais scolaires pour les communes extérieures de la CCDS (situation de la commune de Solignac-Sous-Roche)
Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Madame Nadine DUFOUR dit que c'est bien de pouvoir leur proposer un accompagnement.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve l'application exceptionnelle du coût/élève 2023 de 922 € pour l'exercice 2024 pour le paiement des frais scolaires par la commune de Solignac-Sous-Roche.*

Le dossier de renouvellement de labellisation du PIJ
Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du dossier, valide le bilan des années 2021 à 2023 et les projets à venir et autorise le président à signer tout document en rapport avec ce dossier et à le déposer auprès des services de l'état.*

Établissement nouveau bail civil locaux du PIJ
Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve l'établissement du nouveau bail civil, dans les mêmes conditions que celui existant, pour une durée de 6 ans, avec la SAS 2E2S43 et autorise le Président à le signer ainsi que tout document afférent à ce dossier.*

Renouvellement du PASS des Sucs / PIJ pour 2025
Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne un avis favorable sur les propositions de renouvellements du PASS des Sucs.*

Journée nationale des assistantes maternelle sur les Sucs
Madame Amanda GERENTES rappelle aux élus la matinée du 23/11/2024 destinée aux assistantes maternelles des Sucs, salle Dorcas en mairie d'Yssingeaux, dans le cadre de la journée nationale des assistantes maternelles.

Affaires diverses

- Bascule du Pôle agricole :

Monsieur André NICOLAS souhaite savoir qui a pris la décision de fermer et pourquoi a-t-elle était prise ?
Monsieur Daniel FAVIER dit que cela fait quelques années que la CCDS n'exploite plus la bascule. La société Bergeron s'en chargeait et a depuis abandonné le site.
Aujourd'hui, personne n'a fait de propositions pour l'exploitation du service. La CCDS a fait des travaux d'enrobé (+ de 50 000 €). Le terminal, pour le remettre en service, a un coût important (environ 35 000 €).
Monsieur Pierre LIOGIER dit que SICAREL a été contactée mais n'a pas donné suite.
Monsieur Daniel FAVIER dit qu'on travaille sur le dossier mais aucune solution n'a été trouvée à ce jour.

- Imprimerie Auraprint :

Madame Evelyne BAYET explique que le groupe est en grande difficulté (redressement judiciaire). La seule solution pour sauver le groupe est de fermer Yssingeaux, de mettre le matériel à la Ricamarie et de vendre le bâtiment pour combler le passif. 35 personnes dont une quinzaine partiraient sur Saint-Etienne. La sous-préfecture, la CCI et la commune d'Yssingeaux suivent de près ce dossier.

- Carte avantage Cœur des Sucs :

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
La CCDS propose des intéressements pour les consommateurs. La gestion est faite par une société privée. La carte a été lancée ce jeudi matin sur le marché d'Yssingeaux. Une centaine de cartes ont déjà été distribuées. Elle sollicite les élus pour prendre des cartes et montrer ainsi l'exemple.
Toute l'information est donnée sur le site « Cœur des Sucs ».

- Base de Lavalette :

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER indique qu'il a fait, en lien avec Madame Huguette LIOGIER, un courrier au journal la Tribune le Progrès pour préciser et rectifier des écrits sur la situation de Lavalette (cyanobactéries, nuisances….).